



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n° 303

Egalité salariale dans les Bureaux d'Etudes : un début de négociation sans proposition concrète du patronat, pour ne surtout rien changer

Lors de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) qui s'est tenue le 25 septembre dans la branche des Bureaux d'Etudes, la négociation d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a particulièrement occupé l'instance.

Sur ce sujet, nous avons longuement travaillé à mettre en avant nos demandes, dont la première d'entre elles vise l'égalité salariale, tout en réfléchissant à des dispositifs de communication sur les standards des entreprises. Nous avons donc suggéré la création d'un système « récompensant » les entreprises mieux-disantes en matière d'égalité professionnelle.

Si l'égalité salariale est notre première revendication, il n'en demeure pas moins que sociologiquement, dans la branche des Bureaux d'Etudes, les métiers sont genrés et derrière cette répartition des effectifs par métier selon le genre, se jouent également les perspectives de carrière qui aggravent cette inégalité. Aussi, nous avons demandé de créer des actions de formation pour les femmes, visant à les accompagner vers des évolutions professionnelles /reconversions sur des familles de métier porteuses en termes de carrière ou vers des fonctions de management. L'objectif est de permettre aux femmes de se reconvertir vers des métiers mieux rémunérés et qui offrent des perspectives de carrière. Enfin, nous avons proposé des mesures pour traiter du peu d'attrait du secteur pour les femmes.

Nous n'en sommes qu'au début de la négociation mais pour le moment, sans surprise, aucune de nos demandes n'a été reprise dans la synthèse patronale qui se limite à nous indiquer qu'elle souhaite reprendre et actualiser ce qui figure dans le précédent accord qui date de 10 ans – à peu de choses près le rappel des dispositifs et réglementations existants – bien que, le moins que l'on puisse dire, ses effets aient été plus que limités.

Nous ne sommes qu'au début de la négociation mais il faut nous rendre à l'évidence, le patronat se limiterait bien à une opération de marketing. Le combat sera long.

Le deuxième sujet traité lors de cette réunion portait sur un point d'étape sur les travaux sur la classification. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils semblent bien mal engagés et surtout favorables aux intérêts patronaux : un état des lieux mal cadré, où ne seront traitées que 4 à 5 familles métier malgré les 5 grandes activités économiques de la convention collective et les 1,2 million de salarié.es de la branche. Bien évidemment, nous ne lâchons pas et nous battons pour ne pas laisser une grille estropiée remplacer la grille plus que limitée en application aujourd'hui.



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BI BE »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes